

vent toujours reconnaître la voix du pape et la suivre fidèlement. ²⁴

C'est l'engagement que, conformément à une tradition essentiellement canadienne, qui a toujours fait la gloire et le bonheur de notre pays, les Pères du Concile plénier de Québec prenaient naguère solennellement au nom de tous les catholiques du Canada : “ *Declaramus praeterca ac spondemus Apostolicae Sedis non tantum mandata recepturos humiliter, et quam diligentissime exsecuturos, verum etiam monitis, consiliis et votis obtemperaturos esse.* ”

• • •

A la docilité parfaite à l'égard de Notre Très Saint-Père le pape et à la soumission entière à sa parole, nous devons joindre le secours de la prière fervente et constante. Bien que le Christ ait promis à son apôtre l'assistance perpétuelle qui garantit, sous sa conduite, la sécurité de l'Eglise et son indéfectibilité, il faut ajouter cependant que, l'union dans la foi, dans l'amour et la prière, est précisément le moyen humain dont il plaît à Notre-Seigneur de se servir pour protéger extérieurement son Vicaire.

L'Eglise est immortelle, le pape à sa tête est infail-
lible dans les conditions établies et précisées par l'Es-
prit-Saint ; ceci n'empêche point que les épreuves les

²⁴ Co., x, 16.